

Syndicat National **FO** des Finances Publiques



Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo@dgifip.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

Comité Social d'Administration Local N° 3 du 16 Avril 2024 Compte rendu

En préambule à la séance du jour, les élus de l'intersyndicale DRFiP 76 (FO, CGT, Solidaires et CFTC) ont lu une liminaire commune relative à leur appel à la grève et au dépôt d'un préavis pour le pont du 10 mai prochain.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont ensuite lu leur propre liminaire afin d'expliquer leur appel par le manque de reconnaissance fait aux agents à qui on demande toujours plus de sacrifices et auxquels on ne daigne pas accorder une journée de repos sur un pont naturel, dans une année qui n'en compte que 2.

En réponse, le président a réaffirmé sa position en invoquant la note de l'ex Directeur Général adjoint. Tous les postes devront donc être ouverts en respectant le quota de 50 % de présents. Ou être en grève donc !!!! **Cependant, cette note de la DG n'est pas appliquée dans tous les départements**

Pour les élus **F.O.-DGFIP 76**, ce choix revêt un caractère de mépris. Le Président ne peut pas dire qu'il se soucie du bien-être et de la santé de ses agents au travail, et profiter de la moindre occasion en parallèle pour réduire leurs droits.

En outre, il a été confirmé que les agents grévistes se verraient retirer une seule journée sur leur traitement et que l'information serait donnée aux chefs de service lors d'une prochaine visio.

Concernant la note du 21 mars 2024 relative à l'activité des Services de Publicité Foncière et d'Enregistrement (SPF-E) et des Services d'Appui aux Publicités Foncières (SAPF), le Président a indiqué qu'il n'y aurait pas de transfert de missions des SPF vers les SAPF. Ce n'est pas l'esprit de la note.

Après avoir réduit les délais de publications (38 jours en moyenne désormais dans le 76), un nouveau plan d'action va être mis en place pour résorber les anomalies BNDP et retrouver une qualité dans les fichiers.

Pour les élus **F.O.-DGFIP 76**, cette note ne doit pas être un outil pour transférer à nouveau des missions vers les SAPF.

Sur la semaine **EN** 4 jours, le Président indique qu'une expérimentation sera menée à partir de septembre suite à la demande de Direction Générale. Celle-ci se fera sur la base du volontariat de chaque agent dans les services qui seront retenus. Le test durera **entre** 6 mois et un an et sera réversible sur simple demande de l'agent. Le Président lui-même se pose des questions, dont celles de l'impact sur les congés, les changements de module horaire notamment.

Il voit cette expérimentation peu applicable au SIP et au centre de contact.

Pour le module de 38h30 par semaine, cela reviendra à une journée de travail de 10h23, pause méridienne comprise. L'agent volontaire devra choisir un jour fixe non réversible le temps de l'expérimentation.

Pour les élus **F.O.-DGFIP 76**, ce projet ne tient pas compte de la réalité du terrain et se base sur des journées types à Bercy. Travailler 4 jours à ce rythme laissera le 5^{ème} jour pour se reposer tellement les agents seront **épuisés** Et **quid** des enfants en garderie, de la conséquence sur les jours de RTT, les jours de congés, le temps partiel,... mais aussi sur le télétravail.

Nous avons été convoqués ce jour pour un Comité Social d'Administration Local (CSAL) de Seine-Maritime avec comme points à l'ordre du jour :

Points pour avis :

1) Approbation des procès-verbaux du CSAL n°1 et 1 bis et 2 et 2 bis 2024.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont voté pour les PV où ils ont siégé.

2) Création de la cellule départementale Modèle U au sein du SIE Rouen.

En explication à la création d'une cellule départementale dédiée au Modèle U, le Président indique que notre département est très industrialisé, et que le nombre d'agents experts sur la mission est très réduit. Environ 5 agents dont 2 à Rouen, puis au Havre, à Dieppe et Bolbec.

Cette cellule comportera au moins 3 emplois et sera rattachée au SIE de Rouen au 1^{er} septembre 2024 et concentrera les forces dispersées. En cas de besoin, le Président s'est engagé à étoffer cette cellule avec le nombre d'emplois supplémentaires nécessaires à son bon fonctionnement, pour qu'elle soit pleinement opérationnelle en 2025.

Même si le chef de service est volontaire pour cette nouvelle cellule, les élus **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus cependant pour indiquer que le SIE de Rouen était déjà en manque d'effectif, que la nouvelle mission d'expertise des PCE était **enfouie** sous la charge de travail.

Les créations de cellules départementales sont aussi le signe d'une perte de compétence du département suite aux incessantes restructurations. La Direction indique avoir détecté 11 **déclarations** ou contentieux modèle U à enjeu et a demandé à ce qu'elles soient traitées en priorité.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont voté « contre ».

Pour eux, la création de cette cellule ne fait que découler des restructurations incessantes de nos services et de nos missions. Ce vote vient également en cohérence avec celui fait contre le transfert de l'expertise des PCE vers les SIE.

Points pour information :

3) Mise en place du Centre de Gestion Financière de Rouen (CGF).

Depuis plusieurs années, le secteur de la « dépense » de l'État a fait l'objet de restructurations, de transferts de bloc de dépenses entre Caen et Rouen.

Dans ce projet, ce qui étonne, c'est la création du service de Caen avec un effectif aussi restreint par rapport à celui de Rouen.

Le Président nous a indiqué qu'il avait demandé à ce qu'il n'y ait qu'un seul CGF en Normandie et que bien sûr, il soit localisé à Rouen.

Et c'est la Centrale qui a imposé un deuxième CGF à Caen. Pour combien de temps ?

Nous avons aussi demandé des précisions sur l'installation des espaces dynamiques à la cité.

La Direction nous a indiqué que l'installation du CGF était discutée depuis 10 mois et que les agents avaient été informés.

De nouveaux mobiliers ont été acquis avec l'installation de panneaux anti-bruits.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont demandé au président si l'on parlait bien des aménagements dans les locaux de la cité. Puisque on nous dit depuis des mois qu'on ne peut rien modifier dans la Cité, rien installer. Et là, comme par hasard, la direction dispose d'un budget de 75.000 € pour réaliser ces vitrines que sont les espaces dynamiques partagés.

La direction nous précise qu'une attention particulière sera faite sur la décoration et que le SDNC a été contacté pour mettre de la couleur voir même des stickers sur les murs. Là aussi on est loin de mettre du scotch sur les murs

L'installation du CGF se fera en mai.

La description de ces espaces (sans flex office cependant) semble répondre à une installation des services dans de bonnes conditions (écoute des agents, adaptation du mobilier aux besoins des agents, ...).

Nous sommes intervenus pour demander cependant ce qu'il en serait pour les autres services au vu des restrictions budgétaires drastiques en cours dans notre administration.

Pas de réponses claires de la direction.

Deux autres services sont concernés par l'aménagement en espaces dynamiques partagés : le BIL et la PIE/ Domaines. Mais il semble là que les choses seront un peu différentes et notamment sur la notion de flex office. Ces deux services pourront bénéficier de l'enveloppe des 75.000 €. La question d'un aménagement à zéro € sera pour les services suivants.

Lors de la discussion sur ce point, les élus **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus pour alerter la direction sur la situation à venir de la division de la comptabilité au vu des départs programmés (réussite aux concours et mutations). Ce service était déjà en difficulté.

La Direction nous indique qu'elle portera une attention particulière à ce service lors du mouvement de mutation local. Mais il semble que beaucoup de services seront prioritaires (sinon tous).

Au vu des vacances d'emplois dans notre département, le Président va sûrement nous dire qu'il faut organiser les services pour pouvoir assurer toutes les missions....

4) Exécution budgétaire 2023 et Programmation 2024

Le Président indique que l'année 2023 a été une année exceptionnelle au niveau budgétaire. La DRFiP 76 a obtenu tous les crédits qu'elle souhaitait. Les rénovations prévues ont été faites, la FACVT a été maintenu.

Mais pour 2024, les restrictions arrivent. Sur les 10 milliards d'euros d'économies demandées par le gouvernement, la DGFIP perd 100 millions d'euros, et la DRFiP 76 est impactée à hauteur de 565.000€ environ.

Pour cela, le Président indique vouloir économiser sur les postes les plus importants de dépense, à savoir, l'affranchissement et notamment les recommandés, les opérations immobilières et les frais de déplacements.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont questionné la direction sur l'impact des envois de courriers sans AR sur les procédures courantes et contentieuses. Le Président a indiqué qu'il prendrait sur sa responsabilité en cas de litige.

Le défaut de notification de procédures peut avoir des conséquences sur plusieurs années. Qu'en sera t il alors pour les prochains directeurs ?

Sur l'immobilier, les élus **F.O.-DGFIP 76** s'interrogent sur les économies réalisées sur les loyers des bâtiments rendus suite aux restructurations. Concernant le projet de déménagement de Fécamp, la Direction indique qu'elle fera le forcing pour réaliser les opérations nécessaires. La DRFiP a obtenu 50.000 € alors que le budget nécessaire est de 250.000 €.

La direction réfléchit pour stopper d'autres projets (désamiantage de Bolbec par exemple) pour finaliser l'enveloppe nécessaire.

Fécamp est le dernier point noir du département du point de vue de l'immobilier.

Concernant les frais de déplacement, pour le Président il n'est plus possible de dépenser autant.

Pour le président, l'Equipe Départementale de Renfort coûte trop cher en frais de déplacement. Le coût avoisine les 160.000 €.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus pour indiquer que le coût était moindre dans les années précédentes car depuis son arrivée, les EDR sont envoyés à l'autre bout du département pour certains alors qu'auparavant l'affectation de l'EDR était plus judicieuse. Cela s'était traduit par une forte réduction de l'EDR, comme le souhaitait d'ailleurs le Président. Nous avons aussi rappelé que l'EDR n'était sédentarisée que parce que lui même l'avait sédentarisée.

Lors d'une visio avec les EDR, la Direction a annoncé une nouvelle doctrine d'affectation de ces agents qui s'appliquera dès le 1er mai : Ils devront désormais travailler depuis leur poste de

rattachement.

En Seine-Maritime, le temps est changeant : cette année, le Président est favorable au travail à distance ! Rappelons que l'an dernier dans le cadre des dernières restructurations du NRP, le Président y était farouchement opposé.

C'est la vision toute personnelle de l'attractivité vue par le Président.

A n'en pas douter, l'attractivité qui touche la DGFIP va très prochainement toucher l'EDR 76....

5) Expérimentation de Nexthink dans le cadre du projet AGATHE

Suite aux restrictions budgétaires, cette expérimentation est suspendue.

Heureusement que dans le COM 23-27, les crédits informatiques alloués devaient permettre de rattraper le déficit accumulé depuis des années. Il faudra sans doute attendre encore quelques COM !

6) Questions diverses.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont **posé** la question de l'actualité des mises en cause dans le cadre de la Responsabilité des Gestionnaires **Publics**. Pour l'instant, seuls 5 arrêts ont été prononcés par la 7^e chambre de la Cour des comptes. Il s'agissait en l'occurrence de décisions relatives à des fautes d'ordonnateurs.

Seules des enquêtes sont actuellement en cours à l'encontre d'agents de la DGFIP. Mais pas d'inquiétude pour le 76 a indiqué le Président.

Pour les élus **F.O.-DGFIP 76**, il est urgent d'attendre.

En outre, des compléments ont été apportés sur les fautes qui pourraient être retenues contre les agents de la DGFIP.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** : Marie Odile DEVEAUX, Bernard DEMARTHE, Delphine BARBETTE et Hervé PINEL

Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :

[ici](#)

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)